

Montréal, le 10 mars 2022

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^c Vincent Locas
Chef, Prévention et gestion des litiges
Affaires juridiques et réglementaires
Énergir
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

**Objet : Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des
coûts et la structure tarifaire de Énergir
Dossier R-3867-2013 Phase 2B Volet 2**

Cher confrère,

Veillez trouver ci-joint la demande de renseignements n^o 7 que la Régie de l'énergie transmet à Énergir dans le cadre de la phase 2 du dossier mentionné en titre.

Vous nous obligeriez en nous transmettant les réponses à cette demande de renseignements **au plus tard le 22 mars 2022 à 12 h.**

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.